

# Audition à la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, du Patrimoine, des Transports et des Travaux publics

Namur, le 05 novembre 2002

## Compte-rendu de l'ASPS

### Introduction

Le 5 novembre, la Commission de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, du Patrimoine, des Transports et des Travaux publics du Parlement wallon procédait à des auditions pour instruire le dossier. Les intervenants suivants ont été entendus:

- le Ministre Foret (en charge de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement),
- le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Spa et 2 représentants de l'opposition siégeant au conseil communal,
- l'ASPS, représentée par 5 de ses membres.

### Les interventions

#### Le Ministre Foret

"Modification partielle du plan de secteur Verviers-Eupen pour l'inscription d'une voirie de contournement du centre-ville de Spa": tel était le titre de l'intervention du Ministre Foret. Le ton était donné... sous couvert d'un exposé objectif, le Ministre fit un vibrant plaidoyer en faveur du tracé routier.

Parmi les nombreuses "approximations" du discours, relevons-en trois.

- Le transport des marchandises de Spa Monopole représente 1.400 camions par jour! *Remarque: les chiffres réels sont: 360 passages en moyenne (180 aller-retours) avec des pointes à 600 passages (300 aller-retours) en période de fortes chaleurs.*
- Le transport ferroviaire modifierait les nouveaux horaires des chemins de fer mis en place pour desservir le centre thermal d'Aqualis. *Remarque: quels nouveaux horaires?*
- Actuellement, le trajet Spa -> Weert (Hollande) dure 2h30' en camion. En train, il durerait 1 heure de plus. En raison de la fragilité de la marchandise, ça créerait un problème de sécurité alimentaire! *Remarque: en suivant ce raisonnement, il faudrait retirer de la vente les eaux italiennes, françaises et autres qui ont assurément mis plus de 3h30' pour arriver chez nous.*

#### Le pouvoir communal spadois

La présentation, qui consistait en une redite plus appuyée du discours du Ministre, énonçait les arguments classiques déjà développés par ailleurs (du type: la route de Balmoral est la plus belle entrée de Spa, refaisons-en une comme ça de l'autre côté). Un fait nouveau est cependant apparu: pour la première fois, il était officiellement dit que le pouvoir communal, Aqualis (et, sous-entendu, Spadel) désiraient la route et le rail. La solution rail étant LA belle solution à moyen terme, il faut se dépêcher de construire une route bien vite...

## L'opposition politique spadoise

Les deux représentants de l'opposition spadoise (CDH et ECOLO) ont axé leur présentation sur:

- la nécessité de penser à toutes les composantes du PCM (plan communal de mobilité), et ne pas se focaliser sur le seul tracé Reickem
- le soutien à la solution ferroviaire pour le transport de la production de Spa Monopole.

## L'ASPS

Notre association avait structuré sa présentation autour des points suivants. A noter que tous les arguments avancés étaient étayés par des copies de documents officiels attestant du sérieux de notre analyse.

- Structure du trafic à Spa (faible taux de transit)
- Qualité intrinsèque du massif forestier.
- Problèmes de mise en oeuvre du tracé routier (dont le délai, qui est de l'ordre de 7 à 8 ans).
- Avis de Spa Monopole sur le transport ferroviaire ("A moyen et long terme, nous croyons au rail").
- Incompatibilité du tracé routier avec la fonction touristique (Sol Cress, nouveau centre thermal).
- Coût pour la collectivité et cohérence du discours politique (le "plan wallon de l'air" du Ministre Foret prône le transport ferroviaire...)
- Avis de différents acteurs objectifs (il y en a ... et ils sont défavorables à la route!)

## **Conclusion**

Monsieur André Bouchat, Président de la Commission, a su imposer la rigueur et le ton nécessaires au bon déroulement de cette procédure nouvelle en matière de citoyenneté. Cependant, les Députés se sont surtout penchés sur la question suivante: "faut-il construire une route industrielle pour Spa Monopole?" alors que nous aurions préféré les voir s'attacher à examiner une question qui nous paraît plus fondamentale: "faut-il préserver le massif forestier du Staneux?" Il est en effet établi que ce massif forestier présente deux caractéristiques qui suffisent chacune à en exiger la sauvegarde.

- D'une part sa très grande richesse naturelle.
- D'autre part, son capital touristique unique dans la région.

Une information capitale dans ce dossier sensible a été une fois de plus confirmée: la construction d'une route ne constitue pas une solution à court terme. Les informations des Cabinets des Ministres Daerden (PS) et Foret (MR) confirment qu'un délai de l'ordre de huit ans serait nécessaire entre le lancement du dossier et l'ouverture à la circulation.

Pour nous, ce dossier est symptomatique du besoin d'un autre développement pour la Wallonie. Nous estimons que les réalités économiques, touristiques et scientifiques en cause dépassent effectivement le cadre géographique de la ville de Spa. Nous sommes ainsi persuadés de nous inscrire dans une vision plus large qui implique une politique de mobilité particulièrement actuelle (le Livre blanc sur la mobilité de la Commission européenne n'est en effet plus un vœux pieux).

Il est dommage que les parlementaires n'aient pas saisi cette double chance d'amorcer un mouvement d'ouverture des institutions vers les citoyens et d'exercer leur rôle de contrôle du pouvoir exécutif.

Pour nous, le bilan de l'opération est positif.

- Mobilisation populaire impressionnante.
- Soutien d'associations reconnues au plan régional, national et international.
- Dossier débattu en commission parlementaire.
- Reconnaissance de la rigueur et du sérieux de nos démarches.

### *Dernière minute*

Il semblerait que la Commission "Aménagement du Territoire" hésite quant aux suites à donner aux auditions. Selon nos informations, la qualité du dossier présenté par l'ASPS (tant sur le fond que sur la forme) ne serait pas étrangère à ces hésitations.



Avenue Marie-Henriette, 7 - 4900 Spa - Avril 2003